



Une force pour la nature

Communiqué de presse

Le 27 juin 2024

La SEPANSO Gironde devient propriétaire en forêt usagère de La Teste grâce à un don de la société de production du film "Le Règne animal".

À quelques jours de Noël 2023, le secrétariat de la SEPANSO Gironde, association de protection de la nature et de l'environnement, recevait un appel de la société Nord-Ouest Films faisant part de son intention de contribuer, par un don, à la protection de la nature dans la région de tournage du film "*Le Règne animal*". Par une heureuse coïncidence, cette annonce arrivait au moment où la commission forêt de l'association réfléchissait au moyen d'acquérir des parcelles forestières pour y exercer une gestion douce.

Après de riches échanges téléphoniques et épistolaires permettant de mieux se connaître, un don de 14 000 euros est parvenu à l'association qui s'est aussitôt lancée dans la recherche de terrains à vendre.

Cette recherche a porté ses fruits et s'est traduite par la signature, le 24 juin 2024, de l'acte d'achat d'une parcelle d'un peu plus de 7 hectares en forêt usagère de La Teste-de-Buch, forêt qui, avant les incendies catastrophiques de l'été 2022, avait été l'un des sites de tournage du film "*Le Règne animal*", récompensé par cinq prix lors de la 49^{ème} cérémonie des César.

Ainsi, la SEPANSO Gironde, grâce au soutien d'un réalisateur et d'un producteur de films tombés sous le charme des forêts des Landes de Gascogne et désireux de protéger la nature, est désormais propriétaire d'une parcelle située dans la plus ancienne forêt du littoral aquitain qui, malgré les feux catastrophiques de l'été 2022, conserve un formidable potentiel de régénération naturelle.

Ce premier achat n'est qu'un début pour la SEPANSO Gironde¹ qui, en s'associant à la Fédération SEPANSO Aquitaine, reconnue d'utilité publique, envisage de lancer un appel à legs, à dons et à bonnes volontés. Ceci afin d'agrandir le patrimoine des forêts protégées que pourrait gérer l'association dans un but de conservation de la biodiversité forestière.

¹ Permanence téléphonique le mardi, de 13h30 à 17h30, au 05 33 89 66 46.